# 29 HAUSSMANN EQUILIBRE

## Rapport mensuel

### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligations et autres titres de créances par le biais d'investissements en titres en direct ou via des OPCVM ou FIA. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

### HISTORIQUE DE PERFORMANCES

*Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs*

#### GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

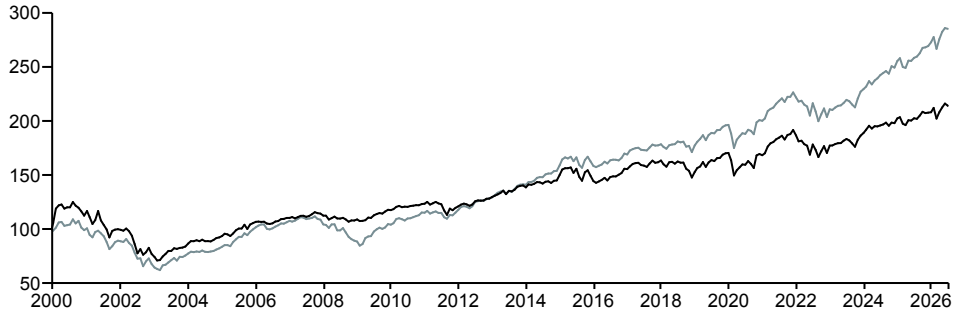


29 Haussmann Equilibre
Benchmark (indice de référence)

#### PERFORMANCES

| Performances cumulées | 1 mois | 3 mois | Depuis le début de l'année | 1 an | 3 ans* | 5 ans* | Depuis lancement * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Fonds** | 0,82% | 1,56% | 3,88% | 6,84% | 5,84% | 2,97% | 2,93% |
| **Benchmark** | - | - | - | - | - | - | - |
| **Ecart** | - | - | - | - | - | - | - |

| Performances calendaires | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Fonds** | 4,93% | 6,17% | 9,34% | -11,02% | 13,09% |
| **Benchmark** | 7,98% | 9,81% | 11,48% | -10,05% | 12,74% |
| **Ecart** | -3,04% | -3,65% | -2,14% | -0,97% | 0,35% |

| Performances calendaires | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Fonds** | -0,42% | 15,12% | -8,67% | 3,81% | 4,36% |
| **Benchmark** | 2,47% | 14,40% | -3,47% | 4,46% | 4,44% |
| **Ecart** | -2,89% | 0,72% | -5,20% | -0,65% | -0,08% |

* *Performance annualisée*

Source : Société Générale Investment Solutions France

### DONNÉES DE RISQUE

| | Volatilité | | | Perte maximum | Période de recouvrement (mois) |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 an | 3 ans | 5 ans | | |
| **Fonds** | 6,97% | 5,85% | 7,30% | -19,50% | 12 |
| **Benchmark** | - | - | - | -19,10% | 10 |

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque actions, Risque taux

## AOÛT 2026

| PART CAPITALISATION EUR | VL |
|---|---|
| FR0007040373 | 2159,04 |
| **Actifs nets** | 310,06 M€ |

**Indicateur synthétique de risque ISR**

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

**SFDR**
Art 8

**Minimum d'investissement durable**
20%

**Date de lancement**
14 janvier 2000

**Forme juridique**
FIA

**Société de gestion**
SG IS (France)

**Nom du gérant**
Monique Mequio

**Dépositaire/Conservateur**
Société Générale S.A.

**Type d'investisseur**
Tout investisseur

**Devise de la part**
EUR

**Valorisation/Soucription/Rachat**
Quotidien

**Valeur liquidative d'origine**
1000 EUR

**Souscription minimum**
1 millième de part

**Coûts ponctuels**

| | |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 5,00% |
| Coûts de sortie | 0,00% |

**Coûts récurrents**

| | |
|---|---|
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,42% |
| Coûts de transaction | 0,06% |

**Coûts accessoires**

Frais de performance
0,00%

**Benchmark (indice de référence)**

25% MSCI Europe (EUR), 25% MSCI World (EUR) et 50% Merrill Lynch Euro Government 3-5 ans

**Eligibilité**

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire

*(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.*
*Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG Investment Solutions ou sur le site suivant : Société Générale Investment Solutions (France) - Société Générale*

SOCIETE GENERALE
Investment Solutions

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

# 29 HAUSSMANN EQUILIBRE

AOÛT 2026

## Critères financiers

### RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS

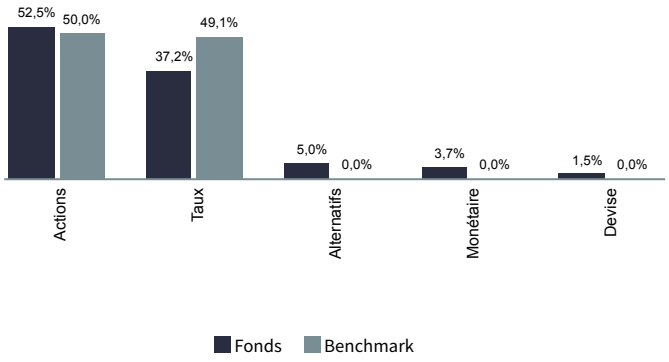


### PRINCIPALES POSITIONS

| 5 principales positions actions | Poids |
|---|---|
| NVIDIA CORP | 2,5% |
| MICROSOFT CORP | 2,2% |
| APPLE INC | 2,2% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SA | 1,9% |
| BANCO SANTANDER SA | 1,6% |
| **5 principales positions obligations** | **Poids** |
| FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030 | 3,3% |
| FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030 | 3,3% |
| KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/01/2030 | 3,2% |
| FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.1% 12/04/2029 | 3,2% |
| NETHERLANDS 2.5% 15/07/2034 | 3,1% |

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS

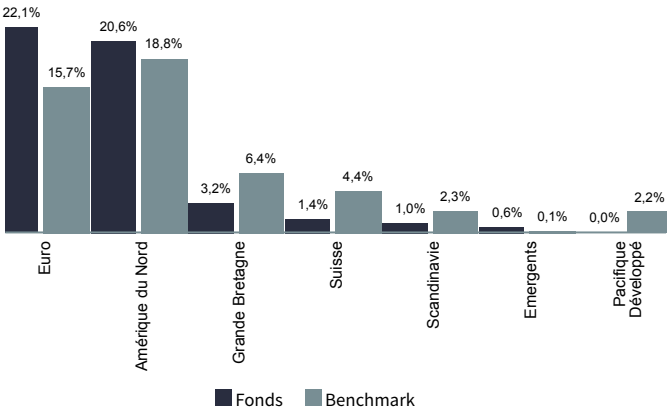


### RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

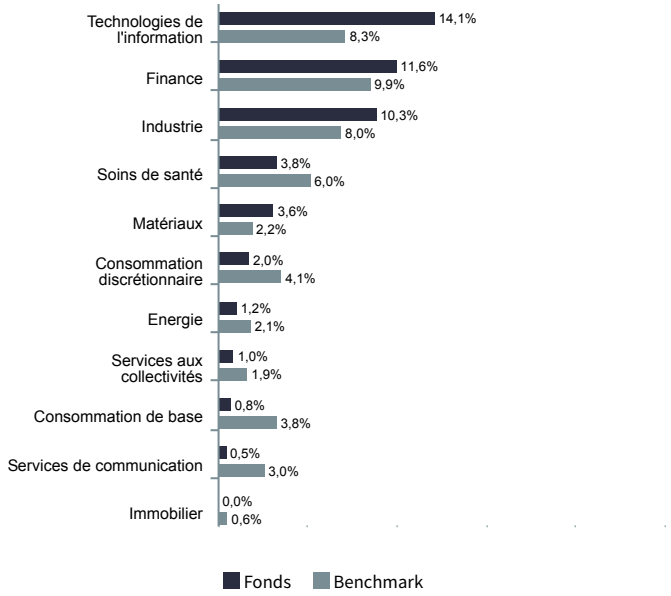


### RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION

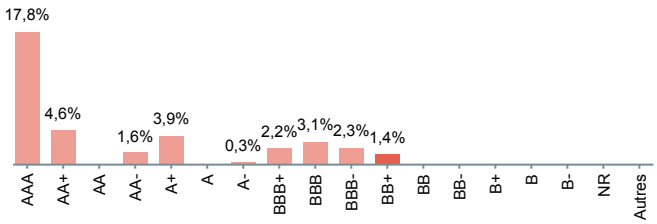


### RÉPARTITION TAUX PAR TYPOLOGIE D'EMETTEUR

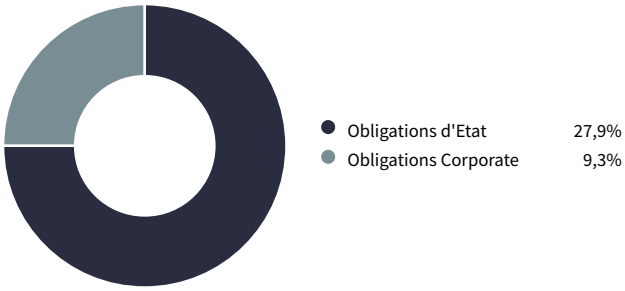


*Source: Société Générale Investment Solutions France*

*La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.*

SOCIETE GENERALE
Investment Solutions



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

# 29 HAUSSMANN EQUILIBRE

AOÛT 2026

## Critères extra-financiers

### INDICATEURS ESG

| | Fonds | Univers |
|---|---|---|
| **Note de qualité ESG*** | **7,7** | **7,6** |
| *Couverture de la notation ESG* | *93,80%* | *96,80%* |
| **Note ESG** | **AA** | **AA** |
| **Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)** | **18,2** | **3014,40%** |
| *Couverture de l'empreinte carbone* | *57,20%* | *71,80%* |

Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

### INDICATEURS DE DURABILITE




### RÉPARTITION PAR NOTES ESG

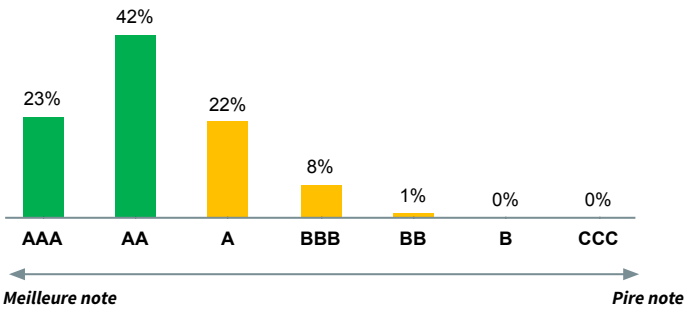


### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

| | % de revenus durables | Poids dans le fonds |
|---|---|---|
| **NVIDIA CORPORATION** | **89,7%** | **2,4%** |
| **MICROSOFT CORPORATION** | **20,7%** | **2,2%** |
| **SCHNEIDER ELECTRIC SE** | **32,3%** | **1,9%** |
| **EDP, S.A.** | **29,3%** | **1,4%** |
| **SAP SE** | **32,1%** | **1,0%** |

### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS




*Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).*
*Couverture de la notation fonds/indice (%)*
*Les données de cette page proviennent de source MSCI*
**La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG*

## COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois d'août a été marqué par une nouvelle tension sur les taux souverains. Les rendements à 10 ans américain, allemand et français ont atteint respectivement 4,75 %, 3,32 % et 4,18 %, en hausse de plus de 50 points de base depuis le début de l'année. Cette évolution s'explique notamment par la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui maintiennent une pression haussière sur les prix de l'énergie, par une inflation toujours supérieure aux objectifs des banques centrales (3,4 % aux États-Unis et 3,3 % en zone euro) ainsi que par un contexte politique incertain des deux côtés de l'Atlantique, marqué par des niveaux d'endettement et de déficits budgétaires élevés. Dans cet environnement, les banques centrales devraient conserver une posture prudente et maintenir des conditions monétaires relativement restrictives jusqu'à ce que les pressions inflationnistes convergent durablement vers leurs objectifs. Les marchés actions ont néanmoins affiché une évolution favorable au cours du mois. Aux États-Unis, les indices ont poursuivi leur progression, soutenus par la bonne tenue du secteur technologique (S&P 500 : +2,6 % ; Nasdaq 100 : +4,2 %). En Europe, les marchés ont également bénéficié d'une activité économique résiliente (Euro Stoxx 50 : +1,0 % ; DAX : +2,5 %), même si le CAC 40 (-2,1 %) a été pénalisé par le retour de préoccupations politiques domestiques. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de +0,37 % sur le mois. L'allocation reste équilibrée entre 53 % d'actions et 42 % d'obligations. La poche actions contribue positivement à la performance avec une progression de +1,83 %, portée par la bonne orientation des marchés internationaux. À l'inverse, la poche obligataire recule de 0,18 %, pénalisée par la remontée des taux d'intérêt qui a pesé sur la valorisation des titres en portefeuille.

# GLOSSAIRE

### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

### TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

### INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

| Lettre | CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Note | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

### EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

### CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

**L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :**
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

### REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

### COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

### INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

# AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF ( HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB

SOCIETE GENERALE
Investment Solutions



**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**